



PROGRAMME DE FORMATION

Technicien soigneur en établissement zoologique

Ce programme de formation, susceptible d'évoluer, a été élaboré en concertation avec le parc zoologique d'Amiens Métropole

INFORMATIONS GENERALES :

De février à janvier soit 1 an réparti sur deux années scolaires

Prérequis :

Bac minimum (S, techno, pro TCVA, agri, cynégétique, général)

Niveau minimal d'Anglais : (TOEIC exam) acquis ou à acquérir en cours de formation

- ✓ Savoir se présenter à l'écrit, niveau B1

Expérience professionnelle de 3 semaines minimum dans ce domaine.

Permis de conduire indispensable.

Modalités et délais d'accès :

Recevabilité sur dossier (curriculum vitae, lettre de motivation et dossier de candidature remplis) sous les 7 jours à la date de réception de celui-ci puis sélection pour un entretien de motivation devant un jury (date à définir). Sous les 7 jours, vous sera remis une réponse écrite positive ou non au vu de rentrer en formation. Un dossier d'admission, les conditions générales de vente ainsi que les modalités de paiement vous seront envoyées. Il devra nous être retourné dans les 3 semaines (date à définir).

Nombre de participants par promotion : 20 apprenants

Tarif : 7 500 euros Net de taxe. Organisme non soumis à la TVA.

Formation accessible aux personnes en situation de Handicap (selon la typologie de Handicap, adaptation pédagogique possible). Un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du métier de Technicien Soigneur en Parc Zoologique vous sera demandé. Les locaux ne sont pas accessibles aux personnes à mobilité réduite.

MODULES PROPOSES :

Objectifs : La formation « Technicien Soigneur en Etablissement Zoologique » a été pensée et créée en fonction des demandes et besoins du milieu professionnel. Elle permet de s'adapter à des enjeux professionnels particuliers, de mettre en œuvre des pratiques professionnelles liées aux spécificités des espèces et de leur enclos. Elle permettra également de communiquer en situation professionnelle et de conduire en autonomie une activité d'animation.

Les modules 1,2,4,5,6,7,9,10,11,12,13, peuvent être abordés par heures ou par demi-journées. Les modules 3 et 8 (dédoublés) seront traités par journées entières.

Chaque module sera évalué durant l'année soit partiellement par chacun des intervenants soit par l'intervenant qui traite l'ensemble du module. Cette évaluation pourra être individuelle, par binômes ou groupes. Un mémoire de fin d'étude ainsi qu'une soutenance à l'oral sera également évaluée. Un portefeuille de compétences sera délivré en fin de formation. Il permettra d'attester de l'acquisition du niveau requis.

- **UM1 : Législation (35H)**

Règlementation concernant l'animal et les structures d'accueil et de présentation de faune sauvage (parcs zoologiques publics, privés, fermes pédagogiques, réserves cynégétiques, centres de soins, grossiste, élevage sous condition, parcs à spectacles et de loisirs, associations spécialisées, dresseur, éducateur animalier(éleveur), volerie, fauconnier.

Législation nationale, européenne, internationale.

Compétences visées :

- ✓ Connaître et appliquer la réglementation concernée par les espèces

- **UM2 Communication/animation /marketing (84H)**

Animation et savoir-être, y compris en langue étrangère (anglais technique), gestion personnelle (gestion de son temps...) communication avec les collègues et la hiérarchie, parler et présenter au public : utilisation de micros, interviews, ce que l'on doit dire ou non, messages et légitimité des parcs zoologiques, justification de l'ouverture d'un parc, devoir de réserve, éducation du public à la conservation des espèces et transmission des connaissances au public...

Exemples : nourrissages, visites guidées, training en public, présentations d'otaries ou d'oiseaux en vol, goûters pédagogiques.

Compétences visées :

- ✓ Communiquer en situation professionnelle
- ✓ Conduire en autonomie une activité d'animation

- **UM3 Enclos – Conception, aménagement et entretien (122 H)**

Prise en compte des besoins des animaux et des attentes du public, aménagement, enrichissement, biotopes, s'inspirer des biotopes pour aménager les enclos...

Compétences visées :

- ✓ Mettre en œuvre des pratiques professionnelles liées aux enclos

- **UM4 Biologie (21h)**

Classification, anatomie, système digestif, physiologie de la reproduction, gestion de la reproduction, soins aux jeunes, EEP : conservation, génétique, gestion des populations.

Compétences visées :

- ✓ Expliquer des faits scientifiques biologiques

- **UM5 Physique/chimie (28H)**

Hydraulique, chimie de l'eau : pH, dureté, cycle de l'azote, gestion des bassins (otaries, poissons, oiseaux d'ornement...)

Compétences visées :

- ✓ Expliquer des faits scientifiques de Physique-Chimie appliquée

- **UM6 Ethologie (28H)**

Gestion des populations

Grandes structures sociales animalières

Enrichissement

Aménagement des enclos en fonction des comportements des animaux présentés

Compétences visées :

- ✓ Expliquer des faits scientifiques éthologiques

- **UM7 : Alimentation animale et nutrition (38.H)**

Gestion des besoins, apports, diététique, approvisionnement, chaîne du froid, régimes spécifiques : herbivores, carnivores, insectivores, gestion de l'approvisionnement, gestion de l'élevage de proies vivantes, (visite d'un site de production de fournisseur).

Compétences visées :

- ✓ Expliquer des faits scientifiques en termes de nutrition animale

- **UM8 : Pathologies (49H)**

Risques professionnels, zoonoses, bases de pharmacologie, trousse de secours, armoire à pharmacie, symptomatologie : exemples, cas concrets.

Compétences visées :

- ✓ Expliquer des faits scientifiques en termes de gestion sanitaire et de risques pathologiques

- **UM9 : Techniques animalières (395.5H)**

- Mammifères y compris marins,
- Oiseaux,
- Poissons,
- Reptiles & Amphibiens
- Invertébrés (insectes, mollusques, arachnides.)
- Animaux de ferme pédagogique et d'ornement
- Eventuellement élevages annexes : abeilles, escargots, papillons

Pour chaque espèce ou groupe d'espèces étudiées, il faudra aborder place dans la classification, comportements, reproduction, alimentation et nutrition, manipulations contentions, training, santé, particularités....

Compétences visées :

- ✓ Mettre en œuvre des pratiques professionnelles liées aux espèces

- **UM10 : Informatique (21H)**

Maniement des logiciels de base (Excel, Word, Power point...),

Préparation à la rédaction au mémoire de fin de formation.

Exemples d'enregistrements (training, alimentation, ...)

Compétences visées :

- ✓ Utiliser les technologies de l'information et de la communication de manière raisonnée et autonome

- **UM11 : Anglais (105H)**

Compétences visées : Préparation au TOEIC Bridge

- ✓ Le test TOEIC Bridge certifie les compétences de compréhension écrite et orale en anglais utilisé dans un contexte professionnel

- **UM12 : Recherche de stage et d'emplois /insertion professionnelle (18H)**

CV, lettre de motivation, savoir-être, savoir se présenter

Compétences visées :

- ✓ Se préparer à l'entretien d'embauche et améliorer sa communication au sein de l'entreprise

- **UM13 Préparation/Evaluation du dossier final à soutenir devant un jury de professionnels (70h)**

Présentation/analyse d'une situation : deux cas différents d'approche systémique de l'enclos,

Etat des lieux (avantages et inconvénients) avec une emphase sur la sécurité,

Perspectives d'amélioration,

Attractivité du zoo, de l'enclos,

Publicité, communication, marketing.

- **UM14 Fonctionnement d'un établissement zoologique. Visites de parcs /sorties pédagogiques (35H)**

Visite de structures de présentation et/ou de détention de faune sauvage (Parcs zoologiques, Fournisseurs d'animaux, ...)

Compétences visées :

- ✓ Mettre en pratique la théorie reçue en centre de formation

- **Liste prévisionnelle des titres associés pouvant être préparés (volume horaire : 110 heures)**

- Transport d'animaux vivants
- Habilitation électrique
- Permis CACES R389 (Chariot élévateur)
- Soudage
- Mécanique parc et jardin
- Sauveteur Secouriste Travail

SPECIFITES PEDAGOGIQUES :

Cours magistraux animés par des professionnels et des enseignants au centre de formation illustrés lors des déplacements pédagogiques.

Mise en situation lors de travaux pratiques dans le milieu professionnel.

ORGANISATION :

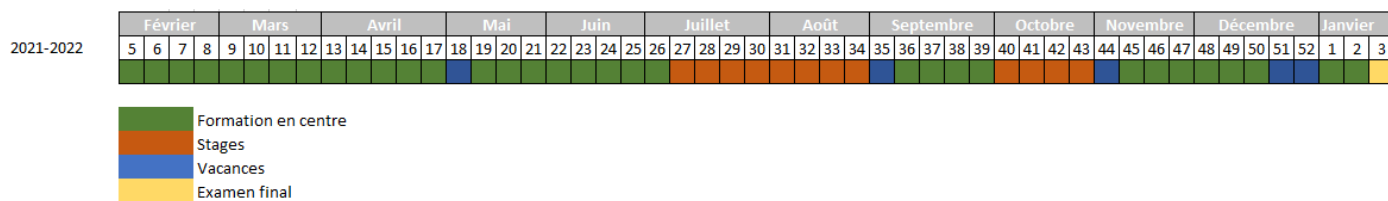
Durée :

Une année répartie comme suit

- 34 semaines en centre de formation
- 12 semaines de stage
- 1 semaine d'examen final
- 5 semaines de vacances

Calendrier de formation :

34 semaines à raison de 35 heures : 1160 heures de formation en centre (jours fériés inclus) 420 heures en stage.



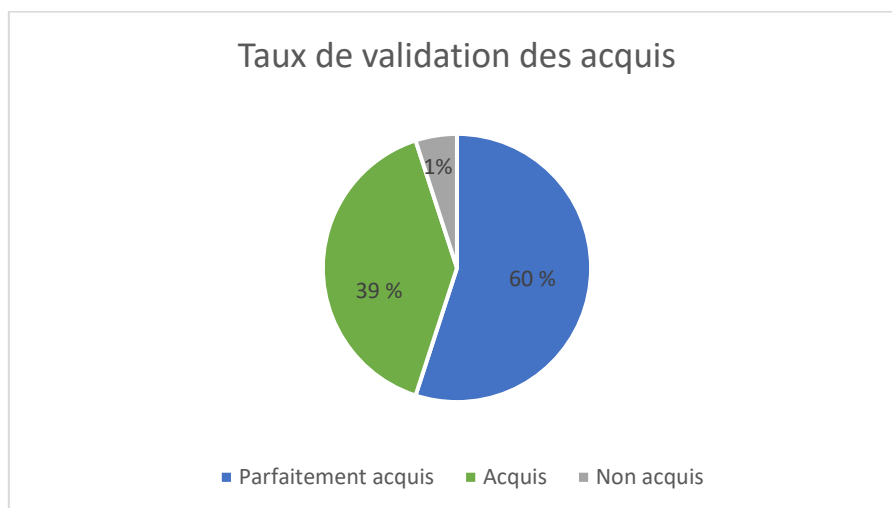
METIERS VISES :

- Parcs zoologiques
- Réserves naturelles
- Milieux associatifs
- Aquariums
- Fermes pédagogiques
- Animaleries
- Refuges faunes sauvages

INDICATEURS DE PERFORMANCE :

Les taux ont été calculés sur la première promotion de 2019/2020 sur les 20 apprenants. Ceux-ci risquent donc d'évoluer avec l'avancement des promotions.

- **Taux de validation de la 1ère promo**



- **Effectif formé lors de la dernière session** : 20 apprenants